

PRIX DE L'ABONNEMENT. POUR LE CANADA. Pour douze mois payable d'avance \$2.50

LE FRANCO-CANADIEN

Publie a St. Jean d'Iberville, Canada.

I. BOURGUIGNON, PROPRIETAIRE.

F. G. MARCHAND, Redacteur-en-Chef.

PRIX DES ANNONCES. Premiere insertion par ligne..... 10 centimes



C'EST TOUJOURS CHEZ E. POUTRE

Rue St. Jacques au Magasin ci-devant occupé par la pharmacie du Dr. LaRocque

HARNAIS de travail, d'apparat montés en or et en argent, etc.

N'ALLEZ JAMAIS AILLEURS si vous desirez avoir un bon choix de Valises Lourdes ou Portative

IMPRIMERIE DU FRANCO-CANADIEN No. 2 PLACE DU MARCHE

Toutes sortes d'impressions en Français et en Anglais.

A l'usage des Banques, Cours, Bureau d'Agence, Maisons Commerciales et Industrielles.

CHEQUES, BILLETS, EN TÊTE DE LETTRES, BORDEREAUX, CIRCULAIRES,

EN TÊTE DE COMPTE, CARTES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES,

ENVELOPPES, ETC., ETC. FORMULES D'ENGAGEMENT D'INSTITUTEURS

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

AFFICHES, PROGRAMMES, ETC., ETC., ETC.

FACTUMS, ETC., ETC.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement.

DU NOUVEAU!! IMPORTATION en GRAND MAGASIN CONSIDÉRABLE DE BELLES MARCHANDISES TRÈS-BIEN ASSORTIES

JOS. A. LOMME L'ancien commis de M. J. E. MOLLEUR, informe le public et ses vieux amis

Qu'un seul et BAS PRIX Une visite est respectueusement sollicitée avant d'aller ailleurs.

POUR L'ANGLETERRE. MM. C. H. LAROCQUE & Cie Marchands a Commission

ST. JEAN P. Q. ONT BESOIN d'ici au premier Novembre prochain

8,000 MINOTS D'ORGE de BONNE QUALITE pour lesquels ils paieront argent comptant 4 francs par 36 lbs

Faites parvenir vos Echantillons. en mentionnant la quantité soit chez THOMAS ROY FILS ou à l'HOTEL BISAILLON à St. Jean.



1er PRIX AUX ETATS-UNIS 1er PRIX AU CANADA obtenu par la

POMPE PATENTEE SENS COMMUN F. & J. CATUDAL

Prix considérablement réduits Que tout le monde, dans les campagnes comme dans la ville, se procure immédiatement cette pompe

Boulangerie de Famille DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE M. J. B. AUDET

Exécution prompte, élégante et à bon marché. Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement.

AVIS AUX MARCHANDS. 500 ROBES DE BUFFLES à vendre plus bas que

LES PRIX D'ENCAN Gaucher & Telmosse Importateurs

MONTREAL, Q. Nos. 197, 197 1/2 et 199, Rue des Commissaires

ST. JOHNS HOTEL Rue Richelieu. ST. JEAN, P. Q.

M. FR. MONNETTE n'a rien épargné pour le tenir sur un aussi bon pied que n'importe dans quelle ville.

Armé de ces pouvoirs et de ces subventions, la compagnie n'avait plus qu'à se mettre à l'œuvre et à réaliser l'entreprise, objet de sa fondation.

Table with 4 columns: Item description, Amount, and Total. Includes subventions, stocks, and debentures.

Si vous voulez sauver 10 pour cent, allez chez T. BERTRAND & Fils, bloc Langelier, rue Richelieu, St. Jean, Q.

SIROP DE Gomme D'Epinette COMPOSE SIROP POUR LA COQUELUCHE UN REMEDE CERTAIN

LE LINIMENT COMPOSÉ POUR Rhumatisme, Etc.

Tout dernièrement je me suis guéri, en quelques minutes, de violentes douleurs rhumatismales qui me paralysaient, depuis quelque temps, le cou et les épaules.

N. B.—Les remèdes ci-dessus mentionnés sont les préparations des Sœurs de la Providence. Etant convaincu de leur efficacité, nous nous faisons un devoir de les recommander à l'usage de tous ceux qui en ont besoin.

Ministre ou Spéculeur. Nous lisons dans un des derniers numéros du Nation:

Nous désirons attirer l'attention spéciale de la législature sur certaines transactions qu'une lourde faillite vient de mettre au jour.

En 1872, une compagnie fut incorporée par la législature de Québec pour construire un chemin de fer de Ste Thérèse à St. Lin.

En considération des avancées à être faits comme susdit par M. Hurteau à M. Delongchamps, ce dernier cède avec garantie le montant du subside additionnel (22,500) accordé à la dite compagnie par le gouvernement de la province de Québec.

Enfin, le 8 octobre 1877, une dernière convention eut lieu entre M. Deslongchamps et M. King, par laquelle ce dernier prometait avancer \$10,000 au premier moyennant le transport de tout intérêt dans les subventions provinciales et de la balance des débetures de la compagnie à laquelle M. Deslongchamps avait droit.

Il a obtenu De M. King \$2,500 De MM. Hurteau et King 26,608 Reçut (supposé) 12,000 Lisses de fer (supposé) 45,900 Carvelles (supposé) 6,000

Il a donné en retour: Subvention du gouvernement \$58,875 Souscriptions municipales, 59,000 à 80,000 47,200

Balance \$13,067 Soit un profit de plus de \$13,000 en argent, et la possession virtuelle du chemin par les \$225,000 de débetures sur \$300,000 dont l'émission est autorisée.

Comme opération financière c'est un résultat magnifique et plus d'une main exercée n'aurait pu l'exécuter avec un succès aussi merveilleux.

Il nous reste maintenant à démontrer le rôle joué par M. Chapeau dans cette odieuse conspiration.

Il a été prépondérant. C'est lui qui a tout fait, tout inventé, tout exécuté, suivant les témoignages assermentés dont nous avons eu communications.

Plus le contrat lui-même, avec tous les droits, privilèges et avantages fut ratifié par la compagnie, le 1 novembre, et bien que le gouverne-

ment eut payé à M. King le montant de la subvention longtemps auparavant le 29 mars 1877, suivant un rapport de M. Greene, ingénieur de la Compagnie, M. King n'avait encore livré que 80 tonnes de lisses, 20 tonnes de carvelles, et \$2,500 en argent.

Il ne paraît pas que la balance des \$100,000 promises ait jamais été payée. Pendant la session de 1876 le gouvernement fut induit à accorder un chemin des Laurentides une nouvelle subvention au taux de \$15,000, soit pour 15 milles un montant total de \$22,500.

En 1872, une compagnie fut incorporée par la législature de Québec pour construire un chemin de fer de Ste Thérèse à St. Lin.

En considération des avancées à être faits comme susdit par M. Hurteau à M. Delongchamps, ce dernier cède avec garantie le montant du subside additionnel (22,500) accordé à la dite compagnie par le gouvernement de la province de Québec.

Enfin, le 8 octobre 1877, une dernière convention eut lieu entre M. Deslongchamps et M. King, par laquelle ce dernier prometait avancer \$10,000 au premier moyennant le transport de tout intérêt dans les subventions provinciales et de la balance des débetures de la compagnie à laquelle M. Deslongchamps avait droit.

Il a obtenu De M. King \$2,500 De MM. Hurteau et King 26,608 Reçut (supposé) 12,000 Lisses de fer (supposé) 45,900 Carvelles (supposé) 6,000

Il a donné en retour: Subvention du gouvernement \$58,875 Souscriptions municipales, 59,000 à 80,000 47,200

Balance \$13,067 Soit un profit de plus de \$13,000 en argent, et la possession virtuelle du chemin par les \$225,000 de débetures sur \$300,000 dont l'émission est autorisée.

Comme opération financière c'est un résultat magnifique et plus d'une main exercée n'aurait pu l'exécuter avec un succès aussi merveilleux.

Il nous reste maintenant à démontrer le rôle joué par M. Chapeau dans cette odieuse conspiration.

Il a été prépondérant. C'est lui qui a tout fait, tout inventé, tout exécuté, suivant les témoignages assermentés dont nous avons eu communications.

Plus le contrat lui-même, avec tous les droits, privilèges et avantages fut ratifié par la compagnie, le 1 novembre, et bien que le gouverne-

ment eut payé à M. King le montant de la subvention longtemps auparavant le 29 mars 1877, suivant un rapport de M. Greene, ingénieur de la Compagnie, M. King n'avait encore livré que 80 tonnes de lisses, 20 tonnes de carvelles, et \$2,500 en argent.

Il ne paraît pas que la balance des \$100,000 promises ait jamais été payée. Pendant la session de 1876 le gouvernement fut induit à accorder un chemin des Laurentides une nouvelle subvention au taux de \$15,000, soit pour 15 milles un montant total de \$22,500.

En 1872, une compagnie fut incorporée par la législature de Québec pour construire un chemin de fer de Ste Thérèse à St. Lin.

En considération des avancées à être faits comme susdit par M. Hurteau à M. Delongchamps, ce dernier cède avec garantie le montant du subside additionnel (22,500) accordé à la dite compagnie par le gouvernement de la province de Québec.

Enfin, le 8 octobre 1877, une dernière convention eut lieu entre M. Deslongchamps et M. King, par laquelle ce dernier prometait avancer \$10,000 au premier moyennant le transport de tout intérêt dans les subventions provinciales et de la balance des débetures de la compagnie à laquelle M. Deslongchamps avait droit.

Il a obtenu De M. King \$2,500 De MM. Hurteau et King 26,608 Reçut (supposé) 12,000 Lisses de fer (supposé) 45,900 Carvelles (supposé) 6,000

Il a donné en retour: Subvention du gouvernement \$58,875 Souscriptions municipales, 59,000 à 80,000 47,200

Balance \$13,067 Soit un profit de plus de \$13,000 en argent, et la possession virtuelle du chemin par les \$225,000 de débetures sur \$300,000 dont l'émission est autorisée.

Comme opération financière c'est un résultat magnifique et plus d'une main exercée n'aurait pu l'exécuter avec un succès aussi merveilleux.

Il nous reste maintenant à démontrer le rôle joué par M. Chapeau dans cette odieuse conspiration.

Il a été prépondérant. C'est lui qui a tout fait, tout inventé, tout exécuté, suivant les témoignages assermentés dont nous avons eu communications.

Plus le contrat lui-même, avec tous les droits, privilèges et avantages fut ratifié par la compagnie, le 1 novembre, et bien que le gouverne-

ment eut payé à M. King le montant de la subvention longtemps auparavant le 29 mars 1877, suivant un rapport de M. Greene, ingénieur de la Compagnie, M. King n'avait encore livré que 80 tonnes de lisses, 20 tonnes de carvelles, et \$2,500 en argent.

Il ne paraît pas que la balance des \$100,000 promises ait jamais été payée. Pendant la session de 1876 le gouvernement fut induit à accorder un chemin des Laurentides une nouvelle subvention au taux de \$15,000, soit pour 15 milles un montant total de \$22,500.

En 1872, une compagnie fut incorporée par la législature de Québec pour construire un chemin de fer de Ste Thérèse à St. Lin.

En considération des avancées à être faits comme susdit par M. Hurteau à M. Delongchamps, ce dernier cède avec garantie le montant du subside additionnel (22,500) accordé à la dite compagnie par le gouvernement de la province de Québec.

Enfin, le 8 octobre 1877, une dernière convention eut lieu entre M. Deslongchamps et M. King, par laquelle ce dernier prometait avancer \$10,000 au premier moyennant le transport de tout intérêt dans les subventions provinciales et de la balance des débetures de la compagnie à laquelle M. Deslongchamps avait droit.

Il a obtenu De M. King \$2,500 De MM. Hurteau et King 26,608 Reçut (supposé) 12,000 Lisses de fer (supposé) 45,900 Carvelles (supposé) 6,000

Il a donné en retour: Subvention du gouvernement \$58,875 Souscriptions municipales, 59,000 à 80,000 47,200

Balance \$13,067 Soit un profit de plus de \$13,000 en argent, et la possession virtuelle du chemin par les \$225,000 de débetures sur \$300,000 dont l'émission est autorisée.

Comme opération financière c'est un résultat magnifique et plus d'une main exercée n'aurait pu l'exécuter avec un succès aussi merveilleux.

Il nous reste maintenant à démontrer le rôle joué par M. Chapeau dans cette odieuse conspiration.

Il a été prépondérant. C'est lui qui a tout fait, tout inventé, tout exécuté, suivant les témoignages assermentés dont nous avons eu communications.

Plus le contrat lui-même, avec tous les droits, privilèges et avantages fut ratifié par la compagnie, le 1 novembre, et bien que le gouverne-

ment eut payé à M. King le montant de la subvention longtemps auparavant le 29 mars 1877, suivant un rapport de M. Greene, ingénieur de la Compagnie, M. King n'avait encore livré que 80 tonnes de lisses, 20 tonnes de carvelles, et \$2,500 en argent.

Il ne paraît pas que la balance des \$100,000 promises ait jamais été payée. Pendant la session de 1876 le gouvernement fut induit à accorder un chemin des Laurentides une nouvelle subvention au taux de \$15,000, soit pour 15 milles un montant total de \$22,500.

feuilleton du Franco-Canadien No. 75

PATIRA

PAR RAOUL DE NAVERY

XVI

LA GROTTTE AUX BOULIQUETS.

—Mais qui t'a donné cette barbe... —Un serment fait à quelqu'un. —Le Filsou regardait l'enfant avec un étonnement croissant.

—A écrit en bonne forme un testament dont voici le teneur. —Florent déplaça la lettre du marquis et lut: —J'ai cru que le temps apporterait un peu de calme à mon cœur désolé.

—A écrit en bonne forme un testament dont voici le teneur. —Florent déplaça la lettre du marquis et lut: —J'ai cru que le temps apporterait un peu de calme à mon cœur désolé.

VÉRITABLE BÉNÉDICTINE LIQUEUR DES MOINES BÉNÉDICTINS DE L'ABBAYE DE FÉCAMP Créée en 1510

T. A. & C. R. COUSINS

Ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent d'entrer de nouveau dans leur ancienne place d'affaires, six pacifique située au coin des Rues Richelieu et St. Jacques.

T. A. & C. R. COUSINS Marchands en gros et en détail de Provisions etc.

VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE DE L'ABBAYE DE FÉCAMP (FRANCE) Exquise, tonique, digestive et apéritive

PATIRA

Le Trésor de l'Abbaye et Jean Canada

FRANCO-CANADIEN.

LA VELOUTINE CH. FAY Est une poudre de riz apétitise préparée au Bismuth.

OFFICE DE PUBLICITE D'OUTRE-MER FONDÉ EN 1860

DIRECTEUR: H. MAHLER 16, Rue de la Grange-Batelière, PARIS.

- L'Indépendance Belge, Edition d'Outre-Mer. Le Nouveau Monde, Montréal, Canada. Le Foyer Canadien. Le Franco-Canadien, Saint-Jean, Canada.

L'Office de Publicité d'Outre-Mer se charge de prendre des abonnements à tous les journaux français et étrangers.

CIES D'ASSURANCES JAS. O'CAIN Agent pour la ROYALE CANADIENNE et la CORPORATION D'ASSURANCE DE LONDRES.

LIGNE DE L'AIR BOSTON & MONTREAL Route la plus ancienne et la plus courte.

EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9 a. m. St. Jean, 10.15. St. Albans, 12.05 p. m.

EXPRESS DE NUIT part de Boston à 3 p. m. St. Jean à 4 p. m.

EXPRESS DE JOUR part de Boston à 8 a. m. New-London 5 a. m.

EXPRESS DE NUIT part de Boston à 3 p. m. St. Jean à 4 p. m.

TRAIN MIXTE part de St. Jean à 6.15 a. m. arrive à Waterloo à 2.30 a. m.

TRAIN POSTE part de Waterloo à 5.45 a. m. arrive à St. Jean 7.47 a. m.

TRAIN MIXTE part de St. Jean à 6.15 a. m. arrive à Waterloo à 2.30 a. m.

LAINE! LAINE! Les soulagés ont besoin de

50,000 BS. DE LAINE

PROTEGEZ vos bâtisses contre les incendies en faisant usage de la peinture à l'huile.

FEU! FEU! Il est indestructible et ne brûle point.

JOHN HOWIE Ferblantier RUE RICHELIEU

MAINTIENANT sorti comme par le passé à fournir toutes sortes de ferblanterie.

Mr. J. O'CAIN l'honneur d'informer le public qu'il a en magasin une grande quantité de

Bois de Chauffage de première qualité et à bon marché.

Bois de Chauffage de première qualité et à bon marché.

Bois de Chauffage de première qualité et à bon marché.

Bois de Chauffage de première qualité et à bon marché.

Bois de Chauffage de première qualité et à bon marché.

Bois de Chauffage de première qualité et à bon marché.

GRANDE LOTERIE DU SACRE CŒUR

Cette Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception.

Table listing lottery prizes: 1 Bonheur en or de \$10,000, 1 do do 2,000, 1 do do 1,000, 1 do do 500, 5 do do 250, 5 do do 250, 25 do do 250,000, 500 lots à bâtir, valeur moyenne 1,200,000.

Toutes les précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté.

PRIX DU BILLET: \$1.00. Toute communication par la maille devra être adressée franco de port au Directeur-Gérant.

MÉDAILLE D'HONNEUR. ASTHME NEURALGIES CATHARRHE, OPRESSION, TOUX, PALPITATIONS.

A VENDRE Une grande et magnifique étendue de terre d'une superficie totale de 240 arpents.

A VENDRE Une belle maison en brique de 60 pieds x 30, à deux étages.

A VENDRE Une grande et magnifique étendue de terre d'une superficie totale de 240 arpents.

A VENDRE Une belle maison en brique de 60 pieds x 30, à deux étages.